

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Consequence-de-l-agro-business-en-ArgentineExpulsions-expropriations-les-conflits-sur-la-propriete-de-la-terre-et-l-environnement-se>

Conséquence de l'agro business en ArgentineExpulsions, expropriations... les conflits sur la propriété de la terre et l'environnement se multiplient.

Date de mise en ligne : Jeudi 7 janvier 2010

- Argentine - Économie - Agroalimentaire -

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Les conflits liés à la terre sous la pression de l'agro business et à l'environnement en Argentine affecteraient quelque 600000 personnes, et plus de 5 millions d'hectares, majoritairement des communautés indiennes et paysannes dans les régions du Chaco, de Salta, Formosa, Santiago del Estero, Cordoba et Nord de Santa Fe.

Des données établies à partir de l'étude de 52 dossiers suivis par l'Observatoire des terres, ressources naturelles, et environnemental de la Redaf (*Red agroforestal chaco argentino*) qui réunit des organisations de la société civile, universitaires et techniciens, permettent d'appréhender la nature et la perception de ces conflits. Plus de la moitié de ces conflits ont débuté à partir de l'an 2000, et ensuite ont augmenté considérablement ce qui coïncide à l'expansion de la frontière agricole dans cette région.

Les estimations montrent bien l'ampleur des conflits tant pour des raisons de propriété des terres que pour des raisons environnementales.

Ce rapport signale que dans 60% des conflits liés à la propriété de la terre la situation des paysans et des indiens s'aggrave avec l'usage de la force dans des actions d'usurpation et d'expulsion de la part de prétendus propriétaires.

Du point de vue des familles et des communautés qui sont victimes de ces conflits, c'est l'Etat qui va majoritairement contre leurs intérêts, elles ressentent l'absence de volonté politique, une certaine négligence, des retards de la part du pouvoir exécutif face à cette situation. Même chose pour le pouvoir judiciaire, les victimes estiment qu'il y a une interprétation biaisée du code civil qui favorise seulement ceux qui ont les titres de propriété récents (acquis de façon parfois douteuse), et non ceux qui sont sur les terres depuis des décennies.

Bien que le conflit sur la terre apparaisse en première ligne, les questions environnementales y sont toujours liées, puisque l'idée est d'utiliser ces terres dans une approche productiviste différente de celle des paysans et des communautés indigènes. Près de 40% des cas de conflit environnemental prennent leur origine dans la déforestation, et 30% ont pour origine la contamination industrielle ou la fumigation avec des agro-toxiques, viennent ensuite des travaux publics qui affectent certains écosystèmes avec des conséquences multiples : inondations, sécheresse, déforestation, désertification, perte de biodiversité.

Tant chez les paysans que les communautés indigènes, 79 % estiment que l'origine des conflits environnementaux relève de l'Etat par action ou omission.

Toutefois les difficultés rencontrées ont renforcé la connaissance des familles et des organisations de défense de leurs droits, acquérant une légitimité face aux espaces de pouvoir, ce qui a favorisé ainsi la promulgation de plusieurs lois, afin de faire cesser les expulsions (Voir [APM](#))

Il n'en reste pas moins qu'un *modus operandi* est entrain de s'installer en Argentine comme en témoignent plusieurs personnes victimes de conflits sur la propriété des terres, qui ont témoigné devant la justice. D'abord les paysans sont incités à signer des documents qui sont supposés leur être favorables, mais qu'ils ne comprennent généralement pas. Puis arrive l'intimidation pour abandonner leurs terres, ensuite la présence policière pour concrétiser l'expulsion et un système judiciaire qui se convertit dans l'« outil le plus sophistiqué du modèle de l'agro-business » comme le dénonçait dans [Página 12](#) l'avocat du mouvement Campesinos de Cordoba.

Derrière ces opérations on retrouve le chef d'entreprise Gianfranco Macri (frère de Maurizio Macri, chef du gouvernement de Buenos Aires), l'entreprise Madera Dura del Norte, le chef d'entreprise Jorge Bellsolar Ferrer, Edgardo et Juan Carlos Scaramuzza (Federación Agraria) et le député Ricardo Buryaile.

Dans la province de Salta, Gianfranco Macri veut expulser plusieurs familles. Les procès ont commencé contre la famille Garnica, qui occupe 170 hectares, la famille Ruiz avec 500 hectares, et la famille Cardozo, avec 700 hectares. Gianfranco Macri dit qu'il a acheté 15.000 hectares en 2006, sur lesquels vivent ces paysans.

« Les petites producteurs demandent la reconnaissance de leur droit, la possession des terres où ils vivent et travaillent depuis toute leur vie, depuis des générations. Ils réclament le droit à la propriété, et après s'il faut négocier sur combien d'hectares pas de problème ; ce qu'ils veulent ce n'est 10% de la surface comme le dit Macri dont l'objectif est la production de soja et l'élevage intensif en *feedlots* ».

En octobre 2007, le *Foro Provincial de Agricultura Familiar* a fait signer à Juan Manuel Urtubeles, député puis gouverneur, un document où il s'engageait à mettre en oeuvre un Plan stratégique pour le Développement Rural. Le premier point se fixait la régularisation des terres pour les populations rurales. Deux ans après les procès faits aux paysans continuent. Par ailleurs, les communautés indigènes (wichi) continuent à attendre la régularisation de leurs terres (loi 26.160/06). En août dernier, ces derniers ont fait une demande devant cour suprême sur leurs droits et attendent une réponse officielle.

Dans la province de Formosa les communautés dénoncent une entente entre les intendants et les représentants de la Mesa de Enlace dans la province de Formosa, ils n'interviennent jamais en faveur des paysans, et n'ont aucune expérience, selon le dirigeant du *Movimiento de Campesinos de Formosa* (Mocafor). A General Belgrano, Ricardo Buryaile, dirigeant patronal de CRA et chef d'entreprise a entamé l'expulsion de dix familles d'une zone de 38 hectares où ils vivent depuis entre 20 et 80 ans.

Les cas se multiplient dans différentes régions d'Argentine des dizaines de familles installées depuis plusieurs générations sur des terres sont menacées d'expulsion. Il est reproché aux maires de vendre les terres communales où sont installées ces familles à des prix internationaux, et elles sont alors achetées par des grands producteurs. Dans la province de Formosa trois millions d'hectares sont l'objet de conflits. A chaque fois le maire fait signer des papiers aux indiens qui les protègent soit disant, mais en fait qui les départissent de leurs droits. Depuis des années les habitants de Sol de Mayo, dans la Santiago del Estero résistent aux pressions de l'entreprise Madera Dura del Norte, qui prétend avoir des titres propriété sur 156.000 hectares. Et une enquête décrit cette façon d'agir qui se répète dans la région avec intimidation, blocage de l'accès à l'eau, tentative d'expulsion, répression policière, tirs de balles de caoutchouc où interviennent tant des forces de sécurité nationales que des divisions spéciales de la police de la province de Santiago del Estero. Au sein des hectares détenus par Madera Dura del Norte S.A. vivent plus de 1500 familles de paysans avec une poste, un dispensaire, un cimetière... La population dénonce de façon unanime que le système judiciaire joue toujours en faveur des entreprises.

sources : [Página 12](#) ; [APM](#)

El Correo, Paris le 7 janvier 2010.